

conjoncture éco

CETTE ANALYSE EST PRODUITE PAR LE DÉPARTEMENT « ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET TERRITORIALES » DE LA CCI DU DOUBS AU 16 SEPTEMBRE 2015

Tourisme : une bonne saison

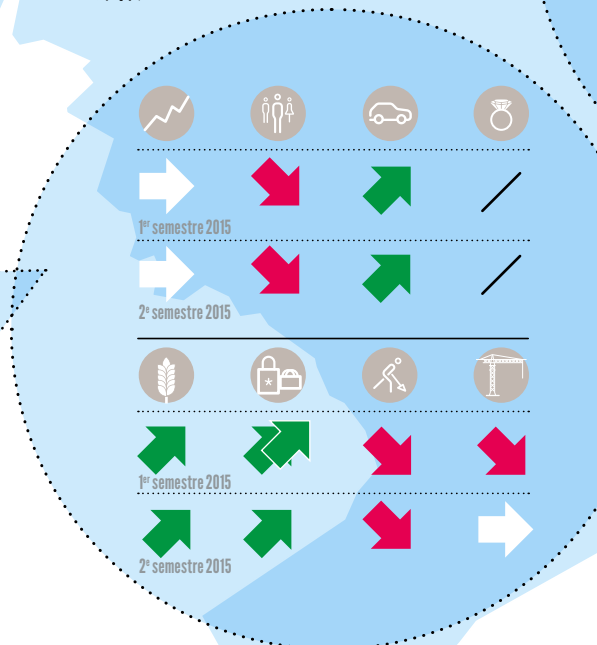
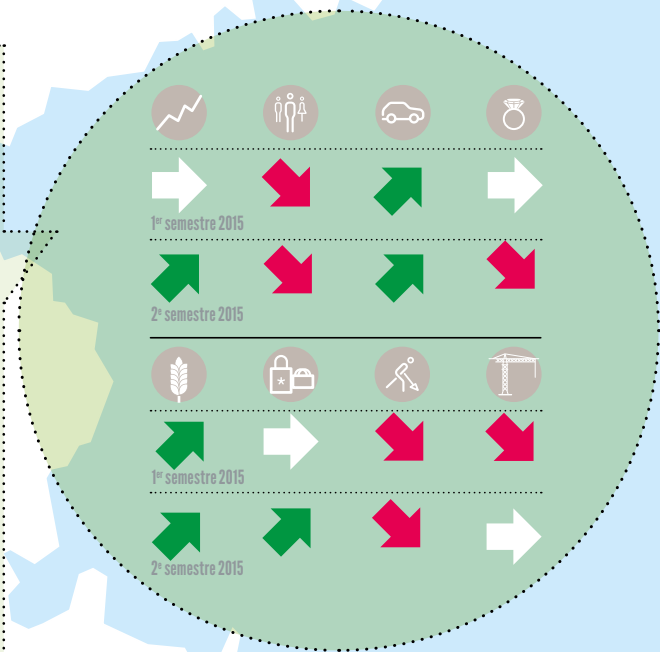
Le Grand Besançon (CAGB+) :

les changements se poursuivent

- **Industrie** : Parkéon, après la présentation et l'installation remarquées d'horodateurs nouvelle génération, est à vendre. Une annonce faite par ICG et European Capital, propriétaires d'une entreprise leader mondial dans son domaine. Toujours dans les microtechniques, l'entreprise DIXI (médical, défense) se développe et investit dans de nouveaux locaux à Chaudfontaine. Sur Ornans, le site Alstom Transports engrange les commandes malgré les inquiétudes grandissantes sur l'avenir de la filière ferroviaire en France.
- **Commerce** : au centre-ville, après une braderie de juillet et des soldes plutôt réussis, l'ouverture des Passages Pasteur, décalée, est confirmée pour mi-novembre. En périphérie, sur Valentin, l'agrandissement de Castorama (+1500 m² de surface couverte) génère 15 emplois, tandis que l'agrandissement de la zone de Châteaufarine est à l'étude.
- **Aménagement** : la construction de la liaison de bus en site propre Viotte / Témis commence. Sur le site de la caserne Vauban, les travaux démarrent, les premiers bâtiments devraient sortir de terre en 2016, annonceurs d'un éco-quartier de 800 logements.

Haut-Doubs : un été avec une météo exceptionnelle

- **Industrie** : sur Levier, Grillet Concept (métallerie) inaugure un bâtiment de 800 m², illustration de l'activité croissante de cette entreprise familiale. A Vuillecin, Cerma'c (machines automatisées) construit de nouveaux locaux pour permettre la fabrication de convoyeurs de plusieurs mètres de longueur.
- **Commerce** : le succès de la Haute-Foire en septembre se confirme avec plus de 24 000 visiteurs. Le développement de la zone à l'entrée de Pontarlier (côté Cluse et Mijoux) où l'implantation de nouvelles concessions automobiles illustrent le dynamisme local.
- **Tourisme** : le bilan de la saison estivale est très bon.
- **Aménagement** : la pose d'un premier nœud de raccordement à la fibre optique sur Frasne annonce l'arrivée du très haut débit sur les zones rurales du département.



croissance



emploi



industrie agro-alimentaire



luxe



automobile



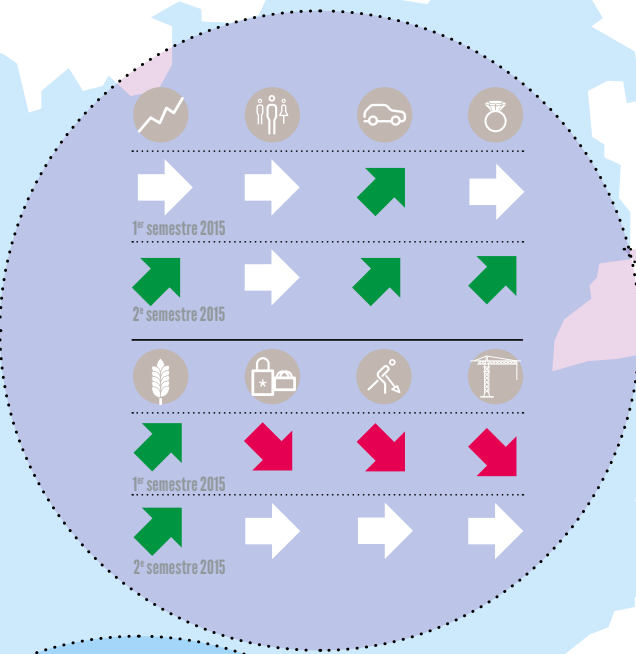
commerce



travaux publics



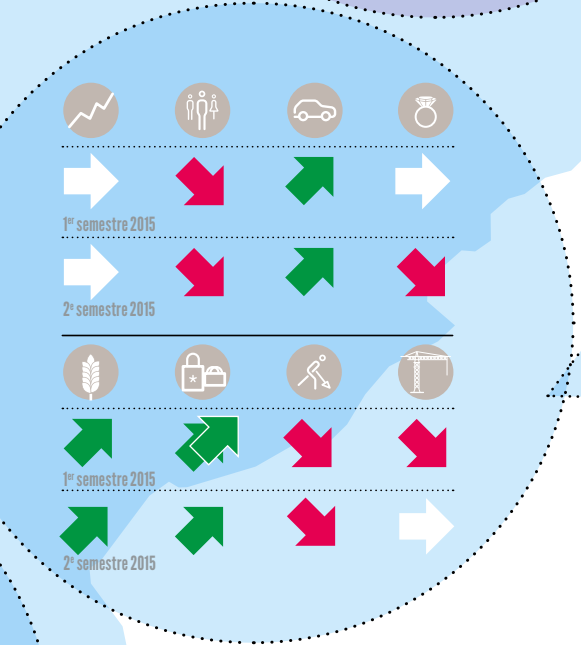
bâtiment



L'agglomération de Montbéliard :

la Zone d'Implantation Fournisseurs conforte le site PSA

- **Industrie :** la ZIF, active depuis août, illustre la capacité du site historique de PSA à repenser son organisation industrielle et ses process, en phase avec les dernières innovations. L'usine LISI de Dasle clôt deux ans de travaux correspondant à plus de 10 M€ d'investissement. Plus au sud, Profialis (plasturgie) développe son site de Clerval en partie suite à des transferts de production en provenance de Belgique.
- **Commerce :** la braderie commerciale de Montbéliard a tenu toutes ses promesses, au moins en affluence. Le projet de centre commercial au cœur de la commune d'Hérimoncourt a été présenté au public tandis que le supermarché Colruyt a ouvert ses portes à Arcey. Le projet d'extension de Super U sur Audincourt, en lien avec la reconfiguration du site Faurécia, prend forme.
- **Aménagement :** l'élaboration du SCoT du Nord Doubs se poursuit. Le diagnostic de l'offre commerciale et de services a permis de mieux connaître les flux et les polarités. Un outil précieux pour les aménagements à venir.



Pays Horloger :

dynamisme économique malgré le ralentissement suisse

- **Industrie :** la Manufacture horlogère Péquignet – tout comme son homologue biontin Dodane - est qualifiée pour la prestigieuse finale du concours international de chronométrie. Verdict final le 22 octobre au Sentier (Suisse).
- **Commerce :** le dynamisme de l'activité ne se dément pas, porté par le pouvoir d'achat des voisins suisses habitant les agglomérations du Locle et de La Chaux-de-Fonds.
- **Aménagement :** les différences positives (atouts touristiques, savoir-faire industriel, ...) mais aussi les conditions d'accès parfois difficiles aux territoires de montagne demandent un traitement public spécifique. Après 30 ans d'existence, la loi « Montagne II » est attendue en espérant que les dotations de l'Etat prendront en compte l'altitude et l'éloignement, et favoriseront le développement de nouvelles solidarités (tourisme, économie, mobilités, ...).

SUISSE

• En Suisse, si le cours du Franc remonte peu à peu, les marchés chinois de l'horlogerie, qui ont chuté de 40 % en juillet, nourrissent l'inquiétude. La votation de février 2014, opposée à la libre circulation des personnes et donc favorable à une restriction du travail frontalier, peine à trouver des modalités de mise en œuvre acceptables. Certains évoquent même une nouvelle consultation des citoyens suisses. À suivre...

Ce qu'on peut retenir :

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), entérinée et accentuée deux mouvements à l'œuvre depuis de nombreuses années :

- Les grandes régions sont confirmées comme moteurs du développement économique. A l'échelle du nouvel ensemble Bourgogne Franche-Comté, la localisation des principaux services de l'Etat concernés, à savoir la Direccte, la Dreal ou encore l'Insee, nourriront le rôle de Besançon dans ce domaine.
- Les attributions des communautés de communes sont clairement renforcées. L'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme, la gestion des zones d'activité, se feront à cette échelle. La loi, qui oblige les communes à se grouper dans des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) d'au moins 15 000 habitants (sauf exceptions, notamment en zones rurales et de montagne), implique que 19 communautés existantes du Doubs – sur 28 – devront changer de périmètre, à court terme.